

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Association Régionale Communauté Francophone Saint-Jean Inc.	Numéro de permis 2014977	Date d'inspection Le 21 août 2025	
Nom de l'établissement Les Aventuriers de la Vallée		Numéro de téléphone (506) 848-6656	
Adresse 250A Quispamsis Road Quispamsis NB E2E 0R7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Renée LeBlanc		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

À l'arrivée du personnel responsable de la délivrance des permis, le groupe d'enfants d'âge scolaire jouait à l'extérieur dans le parc de l'école, où une glissade d'eau avait été installée. Les enfants prenaient chacun leur tour pendant qu'une éducatrice assurait une supervision active. Certains enfants jouaient également sur les balançoires et dans la structure de jeu. Des craies et des jouets d'eau étaient disponibles. Les boîtes à lunch et les bouteilles d'eau des enfants étaient placées à proximité, leur permettant d'y accéder pour une collation ou pour s'hydrater selon leurs besoins. Une trousse de premiers soins était bien en vue à l'extérieur.

Vers 11 h 15, les enfants ont commencé à se préparer à rentrer à l'intérieur. Ils ont ramassé leurs effets personnels et sont rentrés en file avec les éducatrices. La salle de classe est actuellement et temporairement située à l'intérieur de l'école, dans un autre local que celui habituellement utilisé à la garderie, en raison de rénovations en cours.

Une fois installés à l'intérieur, les enfants se sont assis à table et ont reçu leur dîner, servi par l'éducatrice. Le repas avait été préparé à la garderie et comprenait des pâtes, des oranges et du lait. Après le repas, les tables ont été nettoyées de façon appropriée.

Par la suite, les enfants ont eu accès à une période de jeu libre. Une variété de matériaux étaient disponibles dans l'environnement intérieur, notamment des blocs magnétiques, des jeux de société, des blocs Lego, une section dédiée aux bricolages, des poupées, des chevaux miniatures, et une machine de karaoké.

Les éducatrices ont ensuite facilité un jeu de groupe intitulé « Loup-garou », un jeu de cartes structuré dans lequel chaque enfant a un rôle à jouer. Les enfants étaient assis en cercle, et le jeu a permis d'observer leur engagement, leur écoute et leur coopération.

Les dossiers des enfants ainsi que ceux du personnel ont été vérifiés au cours de la visite et jugés complets et conformes aux exigences réglementaires. Tout au long de l'observation, des interventions éducatives positives ont été notées, témoignant d'une approche de guidance positive.

Commentaires généraux

Le personnel de délivrance des permis recommande le renouvellement.

original signé par  
Renée LeBlanc

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 août 2025

Date

original signé par  
Malika Abbassi

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 août 2025

Date